Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 746

Artikel: Le prix du bonheur

Autor: A.W.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266492

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'autre part, les organisations non-gouvernementales apporteront un flux perpétuellement renouvelé de vie fraîche et ceci est essentiel pour un grand organisme officiel qui est, plus que tout autre, exposé à la pétrification. « La foi et l'enthousiasme » qui animent de nombreuses associations privées seront « la protection la plus sûre et la plus indispensable contre le conformisme et l'opportunisme », ainsi que le dit Röpke à propos de la sauvegarde de l'esprit démocratique.

Enfin, les heureuses dispositions statutaires que nous venons de décrire permettent à de nombreux citoyens du monde d'être en relation avec l'O.N.U. (quand bien même leur gouvernement particulier n'a pas encore adhéré à l'Organisation internationale), par le truchement des multiples sociétés dont ils sont membres et qui, à leur tour, font partie d'une fédération internationale privée.

Et les femmes suisses, qui ne sont pas autorisées à faire entendre leur voix dans les parlements cantonaux ou fédéraux de leur propre pays, ont une voix consultative, par divers chemins, sur le plan international.

Un paradoxe parmi beaucoup d'autres.

Mais que cette fenêtre ouverte nous fait de bien ! A. W. G.

Rectification

La *Fédération abolitionniste internationale* nous prie de faire remarquer, à la suite de l'article de Mme Vischer-Alioth sur le comité de l'Alliance internationale des femmes, (*Mouvement féministe* du 24 janvier) que le projet de convention contre la prostitution et la traite des blanches de 1947, contient *aussi* les mesures contre l'exploitation financière du vice qui se trouvent dans la convention de 1937 ; elles frappent moins le lecteur parce que les mesures humanitaires qui s'y ajoutent attirent l'attention sur une autre face du problème.

Neuchâtel
En route pour la troisième campagne! 1919 - 1941 - 1948

Le décret voté par le Grand Conseil en novembre dernier, accordant aux Neuchâteloises le droit de vote en matière communale a fait l'objet d'un referendum. Il a été lancé par M. Gustave Neuhaus, auteur du « Bréviaire de l'antiféministe » que la *Gazette de Lausanne* juge en ces termes : « Les associations féministes doivent une fière chandelle à M. Neuhaus. Son recueil d'aphorismes antiféministes est d'une stupidité telle qu'il rendrait féministes les moins enclins à l'être ».

Et pourtant son referendum a abouti, recueillant 4500 signatures (il en fallait 3000), tout est donc remis en question par la votation populaire, fixée aux 13 et 14 mars, avant les festivités du centenaire de la République.

Les fils seront-ils indignes des pères, qui accordèrent les droits communaux aux « étrangers », estimant qu'ils prenaient part à la vie de la cité et payaient des impôts ? Refuseront-ils à ces authentiques Suissesses que sont leurs mères, leurs femmes, leurs filles, leurs sœurs, qui elles aussi participent à la vie de leur commune et y paient des impôts, ce que, par sentiment d'équité, leurs pères ont octroyé aux étrangers ?

Un grand comité va entreprendre une campagne vigoureuse. Des encouragements et des dons, dont nous sommes bien reconnaissantes, nous sont déjà parvenus. « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer... », et pourtant, un jour ou l'autre, nous réussirons !

Pourquoi ce jour ne serait-il pas venu en cet an de grâce 1948 où, accueillant enfin les femmes dans le « Ménage communal » nos concitoyens fêteraient avec les Neuchâteloises devenues citoyennes, le plus beau des centenaires !

Association cantonale neuchâteloise pour le suffrage féminin.

Compte chèques postaux : IV 2589.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Séance du Comité de l'Alliance
Janvier 1948

Cette première rencontre de l'année, était aussi la première du nouveau comité élu à Aarau en octobre dernier. Elle eut pour cadre le joli local de la Frauenzentrale de Zurich, tout récemment remis à neuf. La présidente de la plus importante des Unions de femmes suisses, Frau Haemmerli-Schindler reçut fort aimablement ses collègues et ce fut, une fois de plus, une journée studieuse et sympathique.

D'importantes questions furent discutées, et l'après-midi, Dr. Eder, la nouvelle présidente internationale vint étudier avec les membres du comité, certains sujets internationaux, comme la représentation de la Suisse dans les commissions du C.I.F. et la réorganisation de la commission, dite internationale.

L'assemblée générale aura lieu les 23-24 octobre 1948, à Neuchâtel, ceci en l'honneur du centenaire de ce canton. Prière à nos associations de prendre note.

La création d'une commission féminine suisse pour la radio-diffusion est devenue indispensable si les femmes suisses veulent plus activement collaborer à cet instrument d'information et d'éducation ; elle fut décidée à l'unanimité, et comprendra des techniciennes et spécialistes en cette matière.

Le comité de l'Alliance a entendu des rapports sur le travail des commissions, et s'est aussi occupé de demander à nouveau qu'une collecte du 1er août soit consacrée à remplir les caisses cantonales de l'« Aide aux mères » qui pour la plupart, sont vides.

En résumé, excellente journée où les nouveaux membres du comité eurent l'occasion de se mettre au courant de bien des questions.

R. G.

Le prix du bonheur[1]

Le prix ? demandez-vous. Le bonheur est donc à vendre ? Ce n'est pas, comme je l'imaginais, un grand coup de chance qui vous atteint sans crier gare ? Ce n'est pas un rayon de soleil qui perce les nuages et illumine momentanément le lieu où l'on se trouve ?

Pour M. Rigassi, le bonheur ne visite que ceux qui sont préparés à le recevoir et même, cette préparation permet d'être heureux dans des circonstances qui paraissent ternes et douloureuses à beaucoup de gens : « La volonté de sagesse, dit-il, a le pouvoir de rectifier tout ce qui n'atteint pas mortellement notre corps ».

Le livre qu'il nous offre est donc un recueil de méditations sereines, enjouées souvent, émaillées de précieuses citations, sur la méthode à suivre pour savoir accueillir le bonheur, pour apprendre à le découvrir parmi les ronces de notre existence quotidienne où il cache son sourire timide.

On passe de la jeunesse à l'époque des fiançailles, du mariage à l'éducation des enfants pour arriver à l'âge mûr et à la vieillesse. On discute de l'attitude à adopter envers le métier, le prochain, la vie en général. Chemin faisant, l'auteur indique le prix, les sacrifices qu'il faut consentir pour garder son droit au bonheur.

Tout serait à raconter, à citer, il est plus simple de dire : « Lisez vous-même ».

Mais on comprendra que dans ce journal, je m'étende plus longuement sur les problèmes féminins que M. Rigassi a traités avec beaucoup de bienveillance en parlant du mariage.

Il demande au mari de comprendre que le rôle de la femme, dans le ménage, est plus astreignant et fastidieux que l'exercice d'une profession et il plaide avec éloquence en faveur des vacances pour mères de famille.

Parlant ailleurs de l'émancipation de la femme, il dit : « ... il faut prendre garde aux risques très graves que comporte une excessive émancipation de la femme. Quand cette émancipation dépasse la mesure, c'est la société tout entière, c'est le genre humain qui se trouve menacé d'une perversion, d'une décomposition profondes... il importe donc de trouver la juste mesure entre l'émancipation totale de la femme, et son épanouissement comme créature restant fidèle à sa vocation éternelle, mais affranchie de la tutelle où l'homme l'a trop longtemps enchaînée ».

Cette juste mesure me paraît fort difficile à trouver et à faire respecter. Pour mon compte, je ne crois pas que la femme se soit émancipée de propos délibéré. Mais la transformation de la famille, que l'Etat s'applique à vider de sa substance, depuis presqu'un siècle, a jeté les femmes sur de nouveaux chemins. Il est bien délicat de dire, aujourd'hui, comment on devrait préparer une jeune fille à la vie, tant le sort social de la famille est incertain, tant la liberté de la mère dans l'éducation de ses enfants est contestée. Celle-ci, si elle veut vraiment défendre sa famille et ses enfants doit s'en aller siéger dans les multiples commissions officielles qui orientent souverainement l'enfance et la jeunesse.

Pour prix de son bonheur, la femme doit renoncer à une émancipation complète, pense M. Rigassi. A-t-elle le pouvoir d'arrêter l'évolution inexorable de la société ?... et comment ? si vraiment elle faisait sienne sa proposition ?

C'est plutôt ainsi que la question nous semble se poser et l'on n'est pas près de la résoudre. Voilà la raison pour laquelle les parents trouvent plus difficile d'orienter de nos jours, une fille qu'un fils.

Mais revenons à la sagesse individuelle à laquelle l'auteur s'est volontairement limité dans cet ouvrage et n'oublions pas d'ajouter que les femmes, trouveront encore dans ces pages, des conseils précieux touchant l'enfance, conseils donnés par un père à la main si habile et légère, au cœur si attentif, qu'il était devenu le « meilleur » ami de son fils.

Le témoignage posthume de ce jeune garçon, tragiquement disparu dans un accident, garantit à tous les lecteurs, qui ne connaîtraient pas de réputation l'ancien rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, la qualité humaine, la valeur émouvante de cet essai sur le bonheur. A. W. G.

[1] Georges Rigassi - *Le prix du bonheur*. Edit. Labor et Fides.

L'homme vaut-il mieux que la femme ?

Un journaliste demandait à Winston Churchill, dont paraissent les discours secrets prononcés pendant la guerre de 1939-1945, s'il pensait que l'homme valait mieux que la femme :

— Et vous, fit Churchill malicieusement, pensez-vous qu'une livre de plomb pèse davantage qu'une livre de plume ?

Publications reçues

Las grands problèmes européens

Ils sont toujours si lancinants, ces problèmes, que l'on continue, en tous pays, à leur consacrer des études minutieuses, où s'affirment à la fois le goût de l'analyse, s'exerçant sur les contingences mondiales d'avant 1939, et le désir « d'y voir clair » et de reconstruire, pour l'avenir, un régime international plus stable, plus équilibré que celui qui précéda la grande tourmente.

Dans son ouvrage : *L'Avenir de l'Europe* (Editions de la Baconnière, Neuchâtel), M. Jacques Politis présente, sous son nom et sous sa responsabilité, des notes que son père, Nicolas Politis, avait rédigées plus ou moins complètement, entre 1940 et 1942, année de sa mort. Il s'agit donc là d'un témoignage de piété filiale, qui nous permet de connaître la pensée du grand diplomate grec sur les destinées de l'Europe, telles qu'il pouvait les pressentir avant que la guerre fût finie ; c'est dire qu'il lui a manqué certaines données capitales du problème européen que les années ultérieures lui auraient apportées. L'auteur tente d'expliquer les raisons de cette alternance de guerres et de tentatives d'établir la paix en Europe : 1648, 1815, 1919 et l'époque actuelle. Il s'attache à définir les causes de cette fréquence régulière des guerres et étudie particulièrement la période de 1900 à 1939, caractérisée par un développement trop rapide de la science, de la technique, du matérialisme, du nationalisme économique, en opposition avec un retard évident du progrès moral. D'où déséquilibre et anarchie dans les rapports entre les états.

Pourquoi, notamment, la paix de Versailles fut-elle si peu durable et l'échec de la S.D.N. si rapide ? Ici encore, une analyse des fautes commises, imputables moins à l'institution elle-même qu'à l'attitude négative, récalcitrante des gouvernements devant les décisions votées à Genève. Tout est donc à recommencer, en dégageant les leçons du passé, et la préparation de l'avenir n'incombe pas aux seuls belligérants, mais à toutes les nations. Que les vainqueurs, pourtant, sachent faire des traités « que le vaincu ait plus d'intérêt à respecter qu'à violer ». (G. Ferrero). Les conditions du monde sont d'ailleurs complètement transformées : l'Europe a perdu sa primauté par suite de l'élargissement de la guerre et de la crise terrible qui l'a ruinée. Il faut donc envisager une fédération mondiale, où l'Amérique et l'Asie auront une large part, mais où les petits états doivent cependant subsister comme éléments d'équilibre indispensables. Il sera nécessaire de créer une nouvelle organisation internationale, qui se propose à nouveau d'améliorer le niveau de vie, et surtout de garantir l'ordre et la sécurité pour tous les peuples. Rien n'empêcherait de prévoir, à côté d'une charte générale, un acte additionnel pour les états européens seuls, avec des engagements complémentaires. Ainsi s'établirait un accord général sur les droits et les devoirs des états, au premier plan desquels figure le respect des droits et des biens de chacun. Non moins urgent serait-il d'instituer une meilleure organisation économique internationale, car la guerre de 1939 a eu, parmi ses causes, le chômage, les autarcies, le protectionnisme, la fabrication intensive des engins de guerre. Maintenant, l'heure est venue de réparer les ruines par la réalisation d'une interdépendance croissante, par des mesures générales, mais souples, par une science reconstructrice, et non plus dévastatrice, par une meilleure répartition et une plus judicieuse utilisation des matières premières et des énergies.

Mais avant tout, c'est une réforme morale qui s'impose. L'unité spirituelle qu'avait créée le christianisme et qu'on percevait encore au temps de la Sainte Alliance s'est peu à peu désagrégée et brisée, sous l'influence d'autres facteurs, et actuellement, un conflit a éclaté entre des conceptions exclusives : totalitarisme et démocratie, autarcie et coopération. Il y a donc lieu de recréer une hygiène politique, en réveillant les consciences, les volontés, les vertus profondes des nations. Ici, l'auteur se livre à une critique sévère de la neutralité, faux calcul de prudence des petits états, qui n'est plus admissible de nos jours, sauf pour la Suisse, toutefois, en raison de sa diversité ethnique et de ses conditions particulières.

La morale internationale doit évoluer dans le sens de la perfectibilité, se fondant sur la loyauté, le respect mutuel, la justice et la solidarité, couronnée par l'amour du prochain selon l'idéal chrétien. Mais pour cela encore, il faut former des élites agissantes, ainsi qu'un milieu social sain, afin que tous soutiennent l'effort des élites. Cette éducation se fera par la famille, l'école, la collectivité, et ainsi sera sauvée l'âme de la nation, si l'on remet en valeur l'individu, sous l'autorité ferme et mesurée de l'Etat.

Alors que le précédent ouvrage embrassait toute l'Europe, et même le monde, celui-ci : *L'Europe devant le problème allemand*, se limite à un sujet plus restreint, mais d'une profondeur et d'une complexité inquiétantes (Cahiers de traits, Editions des Trois Collines). L'auteur M. Ernst von Schenck, est un Bâlois qui adresse à des Allemands une série de lettres, afin de leur faire comprendre quelles ont été les réactions d'un Suisse neutre devant les événements qui se sont déroulés dans leur pays. Comme tant d'autres, M. von Schenck s'est trouvé pris entre ses souvenirs d'étudiant, de voyageur, qui l'inclinaient à la reconnaissance envers l'Allemagne d'autrefois, foyer de culture où se sont nourries tant de générations, et l'horreur qu'a suscitée l'Allemagne criminelle du nazisme, ruinée maintenant, mais dont l'Europe porte le deuil.

Ainsi, dans ces lettres adressées à un ouvrier, un médecin, un bourgmestre, un juriste, un pasteur, un étudiant, un écrivain, un chef d'entreprise, l'auteur tente de débrouiller l'écheveau effroyablement enchevêtré des responsabilités, des culpabilités, des circonstances atténuantes, des erreurs de jugement. Avec clairvoyance, il met le doigt sur les plaies encore infectées des Allemands : racisme, instinct de domination, fausse gloire scientifique, jalousie à l'égard des autres peuples, exploitation de la pitié. Avec le juriste, il étudie le problème de la capitulation de l'Allemagne et l'attitude des vainqueurs occupants. A tous, il ne cesse de crier que l'Europe attend une conversion du peuple allemand, non plus hypocritement écrasé et humilié, mais prenant loyalement ses responsabilités, n'obéissant plus à n'importe quel ordre « parce que c'est un ordre », bref, retrouvant une conscience et une dignité qui permettent de le réintégrer, comme sujet de droit, dans la communauté européenne. De la guérison de l'Allemagne dé-